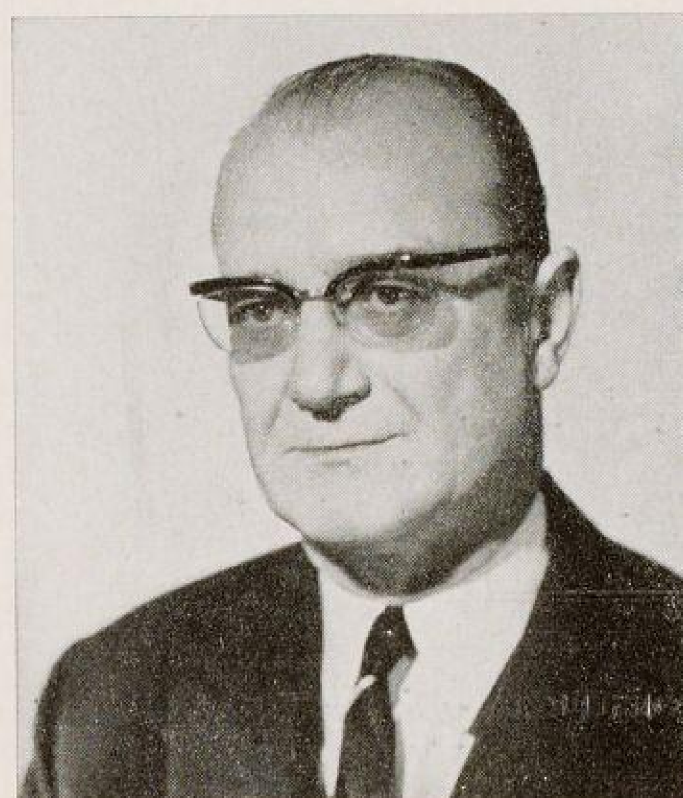
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - SCRUTIN DU 18 NOVEMBRE 1962

6e Circonscription de la Seine - 8e arrondissement

CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS

Jacques FÉRON

Chevalier de la Légion d'honneur
Cadre supérieur de la Métallurgie
Député du 6e secteur (8e arrondissement)
Membre de la Commission des Finances
Rapporteur du budget de l'Industrie
Secrétaire général adjoint
du Comité extra-parlementaire
de défense du Commerce
Président du Conseil Municipal de Paris 1955-1956
Syndic du Conseil Municipal de Paris 1951-1955
Ancien Combattant 1939-1945
Élu Député du 8e arrondissement en 1956,
réélu en 1958



●

Docteur GRIPPON DE LA MOTTE, suppléant éventuel
Chevalier de la Légion d'honneur.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Une démocratie authentique exige un Parlement.

Une candidature officielle et un parti unique seraient opposés au respect de ce principe, donc à une représentation valable.

C'est dans le cadre d'un régime où l'équilibre des pouvoirs sera véritablement maintenu que pourront être sauvegardées les libertés publiques et la concorde entre les Français.

Mon programme est le suivant :

SUR LE PLAN NATIONAL :

- **Un État fort et stable,** respectueux de l'actuelle constitution, et à l'abri des féodalités technocratiques,
- **Une véritable séparation des pouvoirs** assurant une justice indépendante,
- **Reconstitution matérielle et morale de l'armée,** et réconciliation des Français, grâce à des mesures d'amnistie,

SUR LE PLAN NATIONAL (suite) :

- **Respects des Droits des Anciens Combattants.**
- **Une politique de solidarité nationale** vis-à-vis des Français rapatriés,
- **Vote d'un statut de la Radio et de la Télévision** qui assure l'indépendance de l'information,
- **Mesures visant à sauvegarder les droits de la Famille,**
- **Politique efficace en faveur des personnes âgées,**
- **Une politique de la jeunesse** prévoyant des Maîtres et des constructions scolaires en nombre suffisant, ainsi que des logements pour les étudiants et les jeunes ménages,
- **Liberté de l'enseignement,** dans le cadre prévu par l'association parlementaire,
- **Indépendance totale des professions libérales,**
- **Des solutions libérales aux problèmes de l'industrie et du commerce,**
- **Développement des autoroutes et construction de parkings,**
- **Une politique de l'économie nationale et de la monnaie** par :
  - — l'équilibre réel du Budget,
  - — Une plus équitable répartition des charges fiscales,
  - — La refonte de nos structures administratives,
  - — La diminution des prébendes accordées sans assez de discernement ni de contrôle à de jeunes États.

Ces dernières mesures rendront possible la solution de nombreux problèmes sociaux, (construction de logements, aide aux personnes âgées, etc.)

SUR LE PLAN INTERNATIONAL :

Une Europe intégrée fidèle au Pacte Atlantique, fondement de la défense du monde libre.

Développement du Marché commun.

Tel est le programme que je vous propose. Il demeure fidèle aux principes d'une civilisation chrétienne fondée sur le respect de la personne humaine, principes que j'ai toujours défendus jusqu'à présent, et que je continuerai à défendre demain au Parlement, si vous m'y envoyez siéger de nouveau.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Jacques FÉRON

Suppléant éventuel : **Docteur GRIPPON DE LA MOTTE**
Chevalier de la Légion d'honneur.

Imp. Chantenay - Paris 11-62